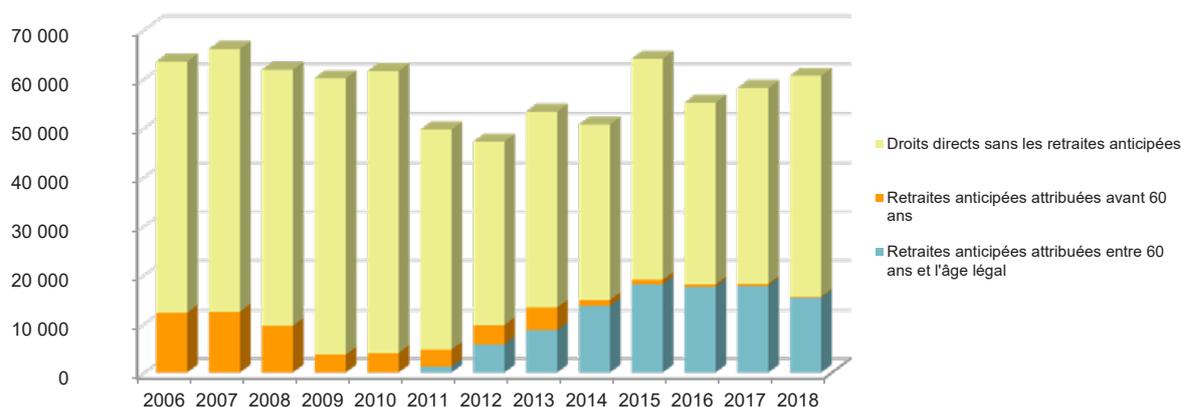




Retraités résidant en Carsat Nord-Picardie

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	29 778	45 692	75 470
Droits directs (retraites personnelles)	27 599	32 995	60 594
Droits dérivés (retraites de réversion)	2 179	12 697	14 876
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	1 816	2 522	4 338

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 339	5 006	16 345
--	--------	-------	--------

Âges moyens au départ de la pension

Droits directs	61,8 ans	62,7 ans	62,3 ans
Droits dérivés	72,6 ans	71,2 ans	71,4 ans

Proportions par rapport aux droits directs contributifs

Pensions à taux réduit	6,2%	13,9%	10,4%
Retraités bénéficiant d'une surcote	9,8%	9,0%	9,4%
Polypensionnés ⁽³⁾	26,4%	21,9%	23,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	486 607	644 641	1 131 248
Retraités percevant un droit direct seul	466 496	416 780	883 276
Retraités percevant un droit dérivé seul	2 535	37 947	40 482
Retraités percevant les deux à la fois	17 576	189 914	207 490
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	3,1%	3,2%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	125 880	46 065	171 945
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	71,9 ans	74,1 ans	73,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	864 €	653 €	744 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 142 €	972 €	1 067 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,4%	52,8%	36,7%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

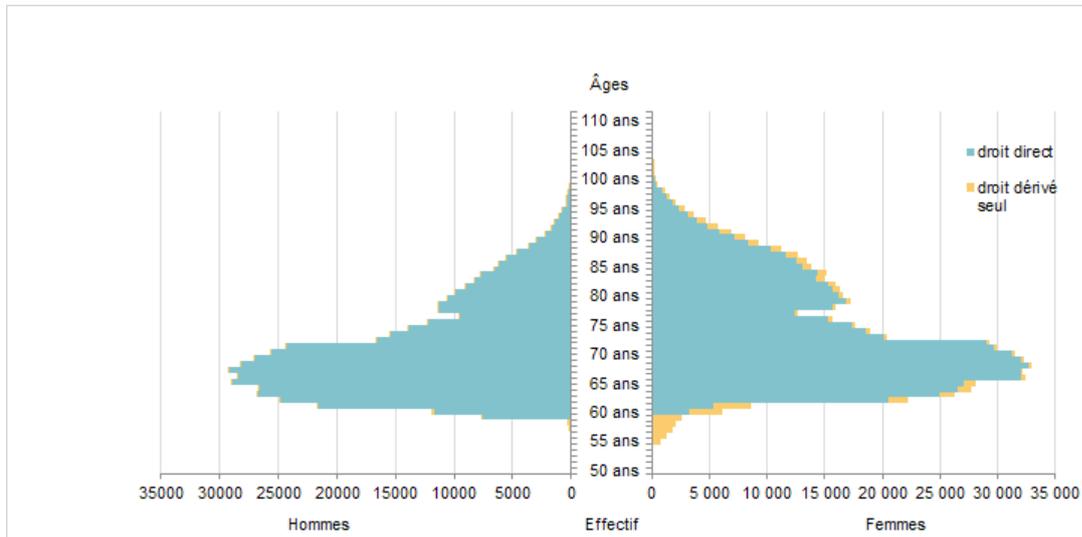
³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

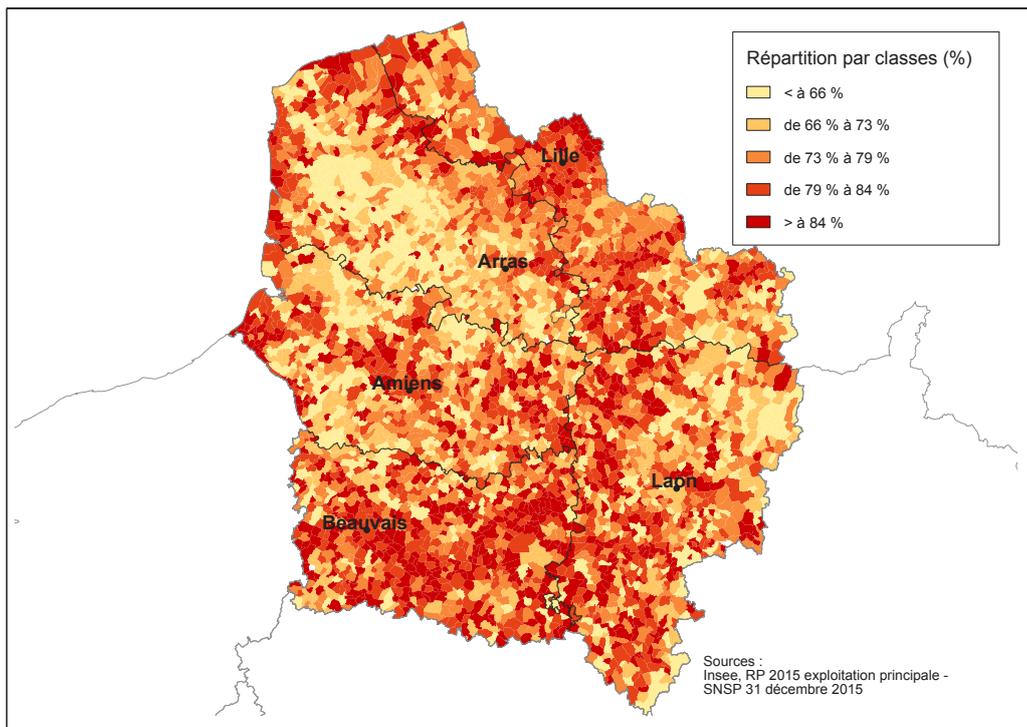
⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Nord-Picardie



Prestataires payés par la Carsat Nord-Picardie

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
02 - Aisne	46 695	58 916	105 611
59 - Nord	196 586	266 069	462 655
60 - Oise	64 723	75 659	140 382
62 - Pas-de-Calais	114 961	159 407	274 368
80 - Somme	48 102	62 316	110 418
Total Carsat Nord-Picardie	471 067	622 367	1 093 434
Total hors Carsat Nord-Picardie	72 986	83 730	156 716
Ensemble des prestataires	544 053	706 097	1 250 150

Sources : Cnav, SNSP, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

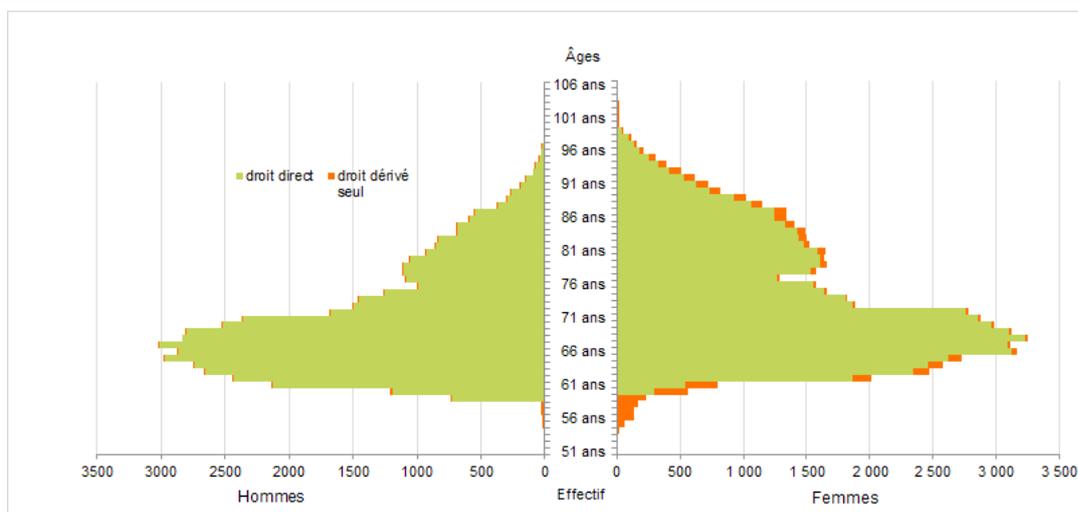


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 778	4 214	6 992
Droits directs (retraites personnelles)	2 536	2 944	5 480
Droits dérivés (retraites de réversion)	242	1 270	1 512
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	178	188	366
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 112	465	1 577
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,7 ans	62,3 ans
Droits dérivés	73,0 ans	72,2 ans	72,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	26,2%	23,2%	24,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	49 398	62 693	112 091
Retraités percevant un droit direct seul	47 269	40 610	87 879
Retraités percevant un droit dérivé seul	283	3 457	3 740
Retraités percevant les deux à la fois	1 846	18 626	20 472
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,7%	2,9%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 479	4 515	17 994
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,0 ans	74,4 ans	73,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	817 €	644 €	721 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 121 €	959 €	1 047 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,0%	53,1%	36,8%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

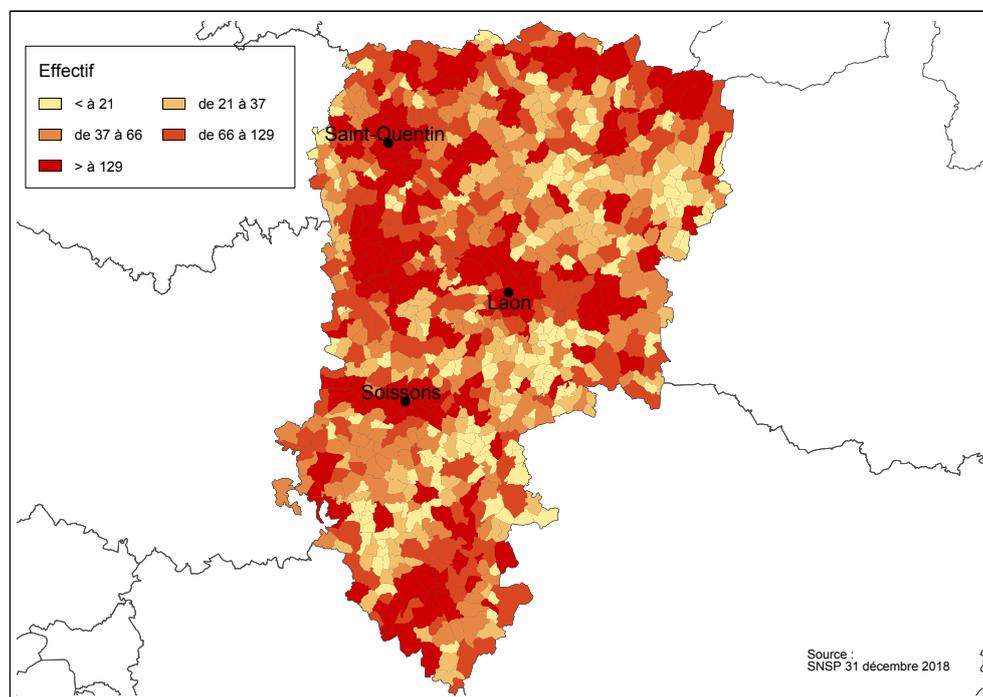
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



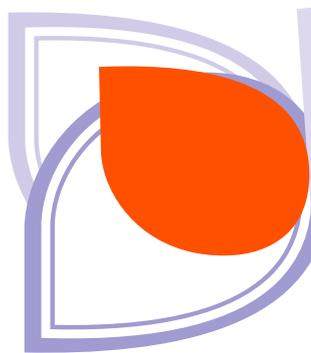
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Quentin			
Nombre total de retraités	4 874	7 306	12 180
Retraités percevant un droit direct seul	4 619	4 383	9 002
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	335	357
Retraités percevant les deux à la fois	233	2 588	2 821
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,2%	4,0%	4,5%
Soissons			
Nombre total de retraités	2 515	3 673	6 188
Retraités percevant un droit direct seul	2 414	2 195	4 609
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	232	248
Retraités percevant les deux à la fois	85	1 246	1 331
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,5%	4,5%	4,9%
Laon			
Nombre total de retraités	1 800	2 778	4 578
Retraités percevant un droit direct seul	1 730	1 780	3 510
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	169	179
Retraités percevant les deux à la fois	60	829	889
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,0%	5,8%	5,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

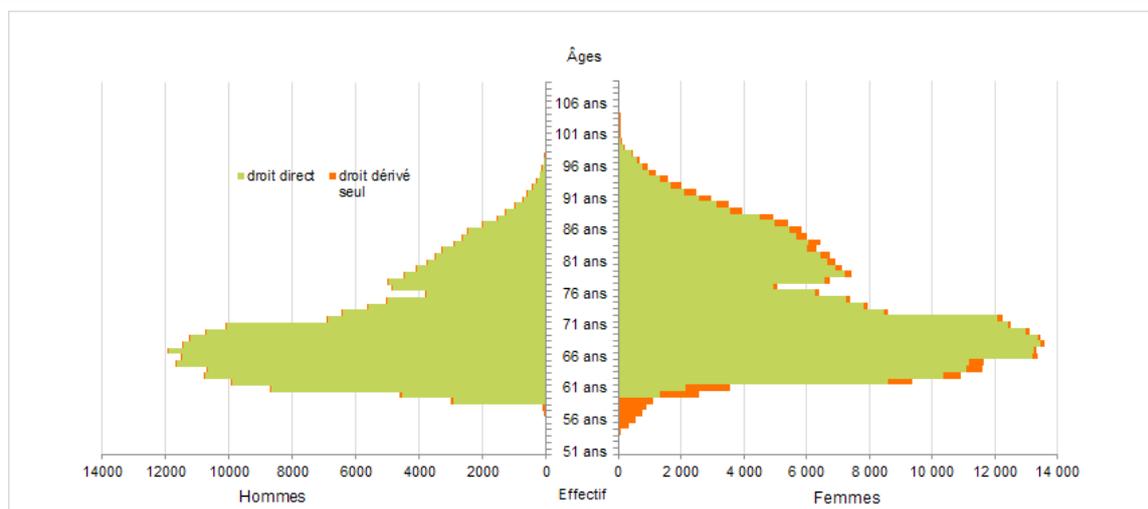


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	12 337	19 408	31 745
Droits directs (retraites personnelles)	11 428	14 052	25 480
Droits dérivés (retraites de réversion)	909	5 356	6 265
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	840	1 207	2 047
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 379	2 044	6 423
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,9 ans	62,7 ans	62,4 ans
Droits dérivés	73,0 ans	71,3 ans	71,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	27,9%	22,5%	24,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	199 853	270 882	470 735
Retraités percevant un droit direct seul	191 304	170 589	361 893
Retraités percevant un droit dérivé seul	892	16 501	17 393
Retraités percevant les deux à la fois	7 657	83 792	91 449
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	3,7%	3,5%	3,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	47 841	18 625	66 466
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,1 ans	74,2 ans	73,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	883 €	667 €	759 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 140 €	975 €	1 066 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,3%	52,4%	36,6%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

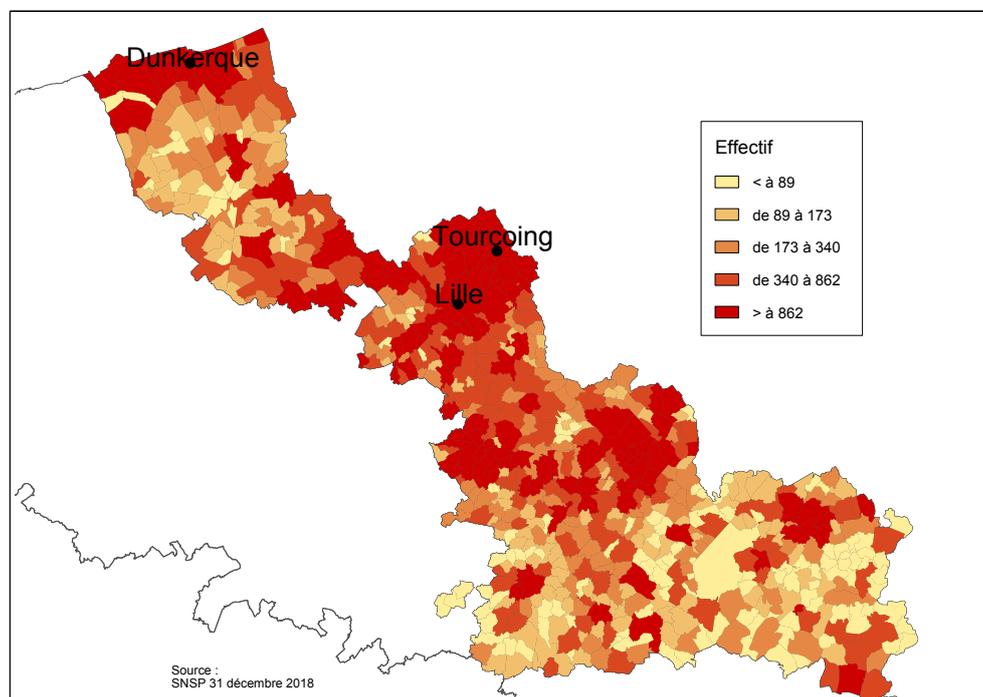
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Lille			
Nombre total de retraités	10 812	15 433	26 245
Retraités percevant un droit direct seul	10 362	10 103	20 465
Retraités percevant un droit dérivé seul	43	852	895
Retraités percevant les deux à la fois	407	4 478	4 885
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,4%	6,6%	8,5%
Dunkerque			
Nombre total de retraités	6 751	9 484	16 235
Retraités percevant un droit direct seul	6 545	5 593	12 138
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	741	761
Retraités percevant les deux à la fois	186	3 150	3 336
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,9%	3,9%	3,9%
Tourcoing			
Nombre total de retraités	6 233	8 736	14 969
Retraités percevant un droit direct seul	5 825	5 266	11 091
Retraités percevant un droit dérivé seul	31	440	471
Retraités percevant les deux à la fois	377	3 030	3 407
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,2%	4,9%	5,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

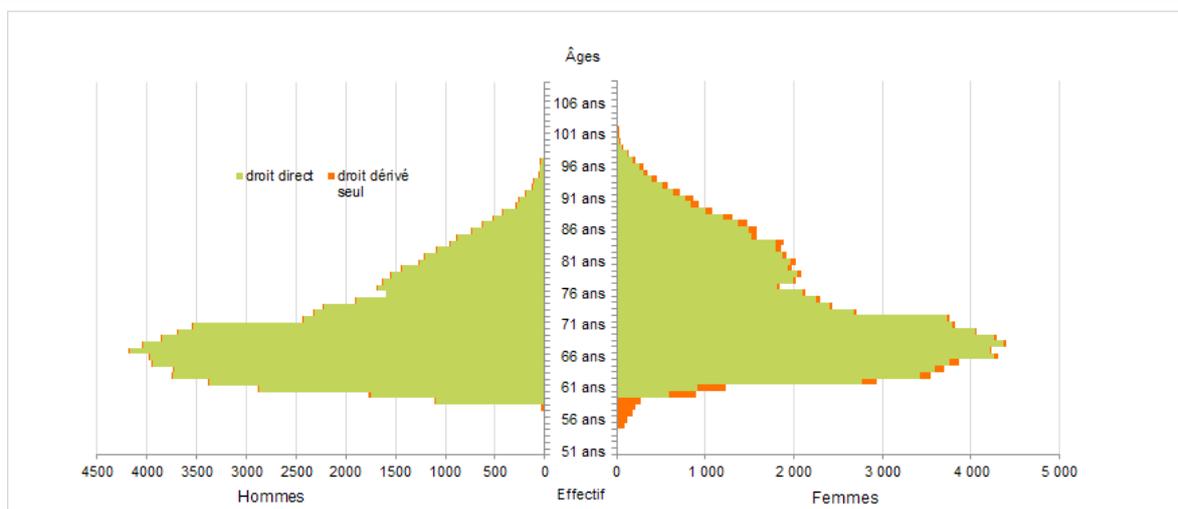


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 039	5 784	9 823
Droits directs (retraites personnelles)	3 815	4 282	8 097
Droits dérivés (retraites de réversion)	224	1 502	1 726
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	175	230	405
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 697	901	2 598
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,5 ans	62,2 ans
Droits dérivés	74,4 ans	71,9 ans	72,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	24,2%	23,0%	23,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	69 485	82 818	152 303
Retraités percevant un droit direct seul	67 557	57 683	125 240
Retraités percevant un droit dérivé seul	233	3 819	4 052
Retraités percevant les deux à la fois	1 695	21 316	23 011
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,4%	2,3%	2,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	18 344	8 072	26 416
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,0 ans	73,8 ans	73,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	938 €	711 €	814 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 200 €	1 041 €	1 129 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,9%	41,1%	27,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

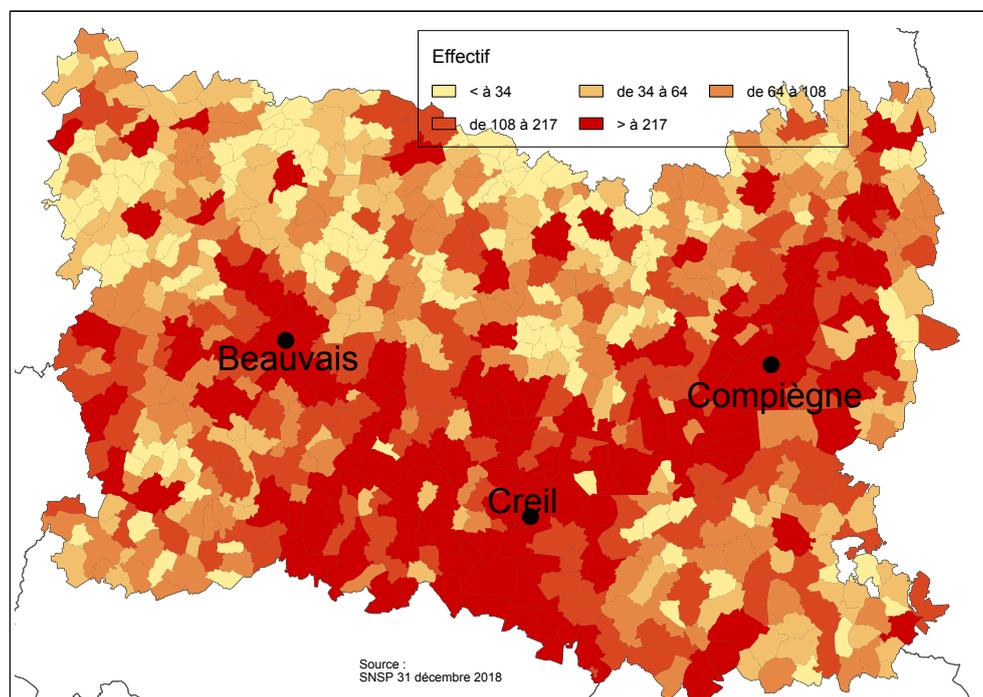
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Beauvais			
Nombre total de retraités	4 272	6 013	10 285
Retraités percevant un droit direct seul	4 123	3 968	8 091
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	293	306
Retraités percevant les deux à la fois	136	1 752	1 888
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,1%	4,3%	5,0%
Compiègne			
Nombre total de retraités	3 164	4 401	7 565
Retraités percevant un droit direct seul	3 074	2 885	5 959
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	275	285
Retraités percevant les deux à la fois	80	1 241	1 321
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,3%	3,9%	4,1%
Creil			
Nombre total de retraités	2 149	2 421	4 570
Retraités percevant un droit direct seul	2 072	1 542	3 614
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	163	170
Retraités percevant les deux à la fois	70	716	786
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,7%	7,0%	8,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

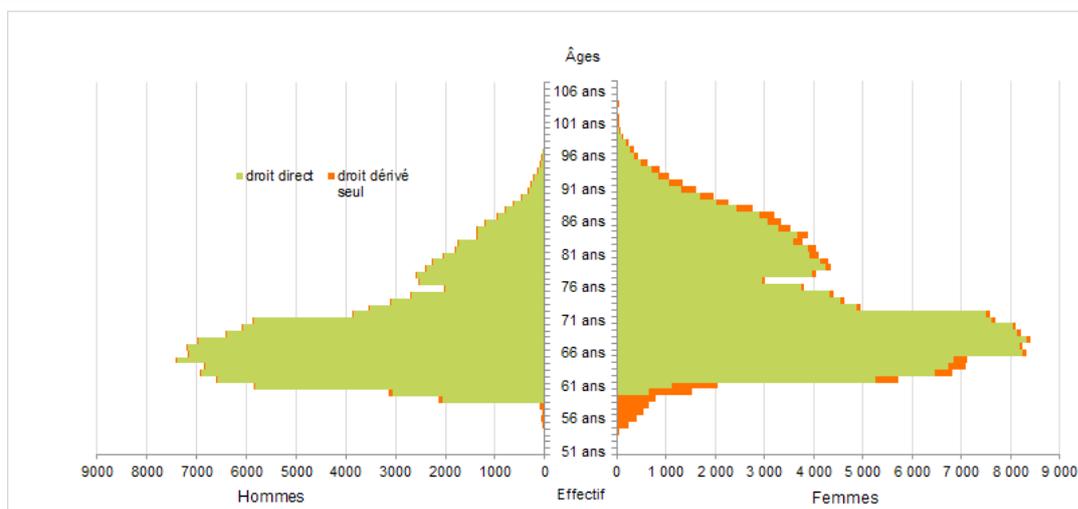


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	7 741	11 966	19 707
Droits directs (retraites personnelles)	7 173	8 600	15 773
Droits dérivés (retraites de réversion)	568	3 366	3 934
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	437	673	1 110
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 014	1 034	4 048
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	63,0 ans	62,4 ans
Droits dérivés	71,0 ans	70,1 ans	70,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	25,0%	18,8%	21,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	117 472	162 819	280 291
Retraités percevant un droit direct seul	112 243	104 361	216 604
Retraités percevant un droit dérivé seul	836	11 012	11 848
Retraités percevant les deux à la fois	4 393	47 446	51 839
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,8%	3,3%	3,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	32 221	9 328	41 549
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	71,4 ans	73,9 ans	72,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	834 €	608 €	703 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 131 €	938 €	1 048 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,4%	59,9%	41,9%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

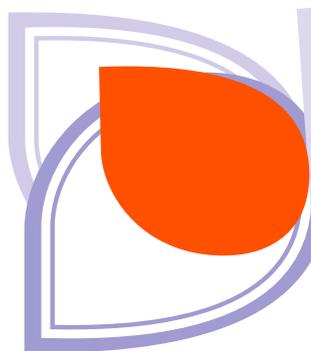
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

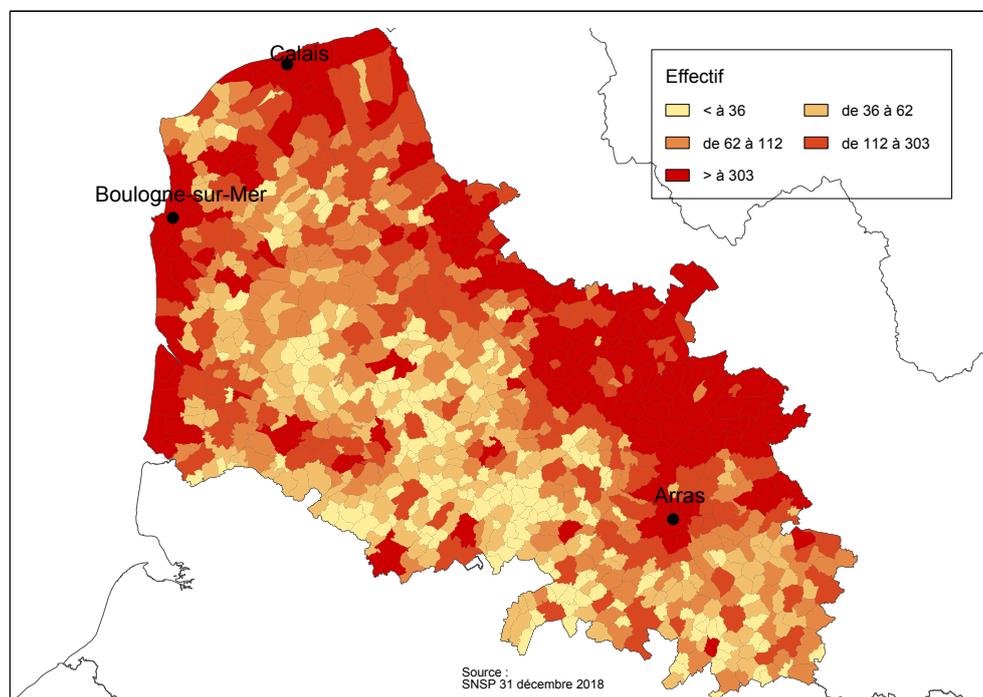
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Calais			
Nombre total de retraités	5 448	8 203	13 651
Retraités percevant un droit direct seul	5 187	4 702	9 889
Retraités percevant un droit dérivé seul	28	451	479
Retraités percevant les deux à la fois	233	3 050	3 283
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,2%	4,5%	4,4%
Boulogne-sur-Mer			
Nombre total de retraités	2 896	4 985	7 881
Retraités percevant un droit direct seul	2 734	2 845	5 579
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	359	379
Retraités percevant les deux à la fois	142	1 781	1 923
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,5%	6,1%	6,2%
Arras			
Nombre total de retraités	2 562	4 062	6 624
Retraités percevant un droit direct seul	2 439	2 619	5 058
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	238	249
Retraités percevant les deux à la fois	112	1 205	1 317
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	5,5%	5,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

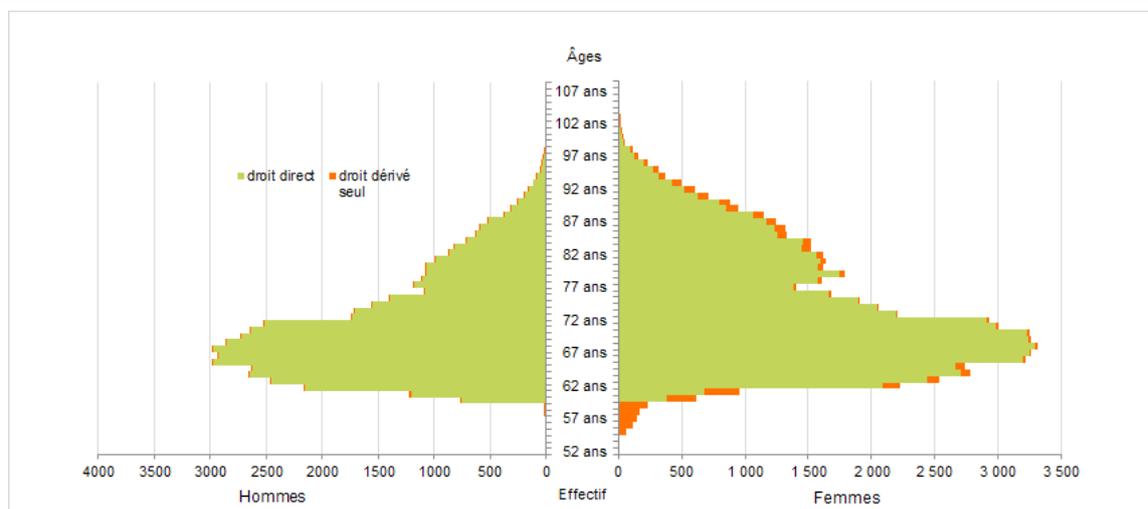


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 883	4 320	7 203
Droits directs (retraites personnelles)	2 647	3 117	5 764
Droits dérivés (retraites de réversion)	236	1 203	1 439
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	186	224	410
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 137	562	1 699
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,5 ans	62,2 ans
Droits dérivés	72,9 ans	71,9 ans	72,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	27,0%	24,6%	25,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	50 399	65 429	115 828
Retraités percevant un droit direct seul	48 123	43 537	91 660
Retraités percevant un droit dérivé seul	291	3 158	3 449
Retraités percevant les deux à la fois	1 985	18 734	20 719
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,8%	2,9%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 995	5 525	19 520
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,1 ans	74,2 ans	73,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	804 €	645 €	714 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 117 €	951 €	1 037 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,8%	52,1%	37,2%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

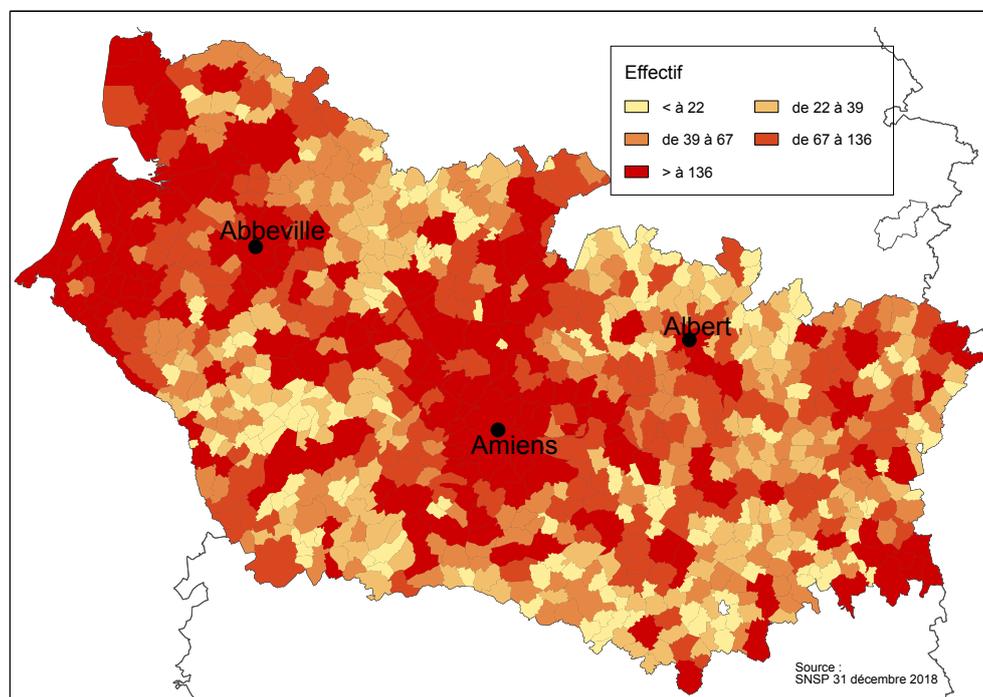
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Amiens			
Nombre total de retraités	8 363	12 581	20 944
Retraités percevant un droit direct seul	8 018	8 311	16 329
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	577	599
Retraités percevant les deux à la fois	323	3 693	4 016
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,8%	5,1%	5,8%
Abbeville			
Nombre total de retraités	2 001	3 263	5 264
Retraités percevant un droit direct seul	1 901	1 998	3 899
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	169	181
Retraités percevant les deux à la fois	88	1 096	1 184
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,5%	5,2%	4,6%
Albert			
Nombre total de retraités	943	1 395	2 338
Retraités percevant un droit direct seul	914	803	1 717
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	91	92
Retraités percevant les deux à la fois	28	501	529
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,8%	3,9%	3,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.